

Stabulation libre pour la production de veaux sous la mère avec salle de tétée et cases à veaux dans l'ancienne étable

Amélioration des conditions de travail

Confort des animaux

Insertion paysagère



Description de l'exploitation et du cheptel

- 46 vaches Limousines
14 génisses de 1 et 2 ans
- Bâtiment mis en service en novembre 2007
- 43 ha SAU : tout en herbe
- 2 UMO (GAEC père-fils)

Petite région agricole

L'exploitation est située dans la petite région agricole du Ségala (Nord-Est du Lot), qui se caractérise par :

- des sols de texture limono-sableuse, perméables et séchants l'été,
- une orientation dominante vers l'élevage bovin viande ou laitier, avec des surfaces quasiment toutes consacrées à l'herbe et aux cultures fourragères,
- un relief très vallonné avec une altitude moyenne de 450-500 m, une pluviométrie annuelle abondante (900 à 1 000 mm) mais assez mal répartie sur l'année.

Témoignage des éleveurs

La construction de la nouvelle stabulation libre est devenue indispensable avec l'installation du fils, pour les raisons suivantes :

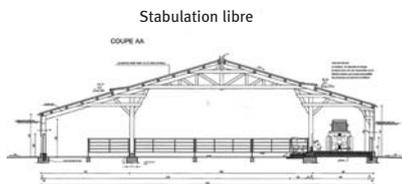
- L'accroissement du troupeau et le besoin de capacité de logement supplémentaire,
- La volonté d'améliorer les conditions de travail et de gagner du temps,
- L'objectif de regrouper tout le troupeau sous le même toit, alors qu'il était jusque-là éclaté dans quatre étables différentes avec deux lieux de tétée,
- La nécessité de loger les animaux dans des conditions plus favorables à une bonne détection des chaleurs en hiver.



Le bâtiment en un coup d'œil

Stabulation libre pour la production de veaux sous la mère avec salle de tétée et cases à veaux dans l'ancienne étable

- Stabulation libre : 45 m x 29 m (1305 m²)
 - Hauteur au faîtage : 8,45 m,
 - hauteur au point bas : 3,75 à 4,00 m,
 - pente du toit : 30 %.
- Salle de tétée et cases à veaux (250 m²).



La stabulation libre : vue intérieure.



Vue intérieure de la salle de tétée.

Matériaux principaux

Stabulation libre (neuve) :

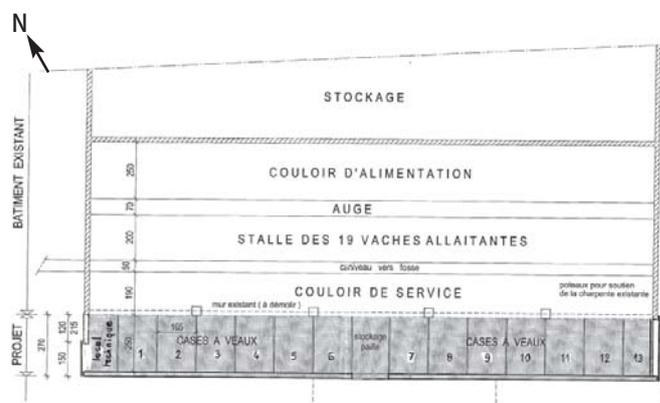
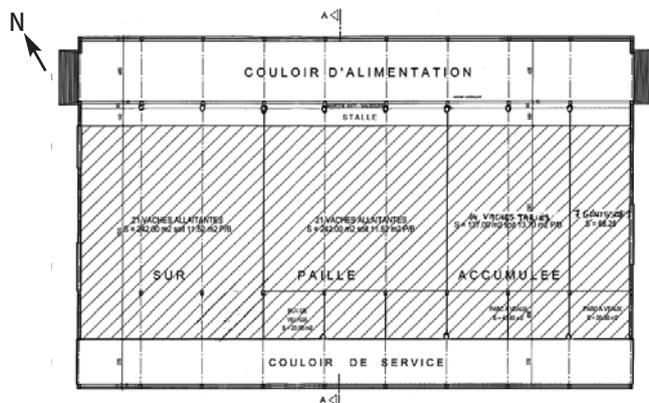
- Charpente en bois.
- Longs-pans : soubassement en parpaings de 1,25 m et 2,00 m et bardage bois ajouré avec une lame en polycarbonate translucide intercalée toutes les 4 planches.
- Pignons : portails en bois et un bardage bois (ajouré face Sud et plein face Nord).
- Toiture en fibro-ciment avec tôles translucides sur 6 à 7 % de la surface.

Salle de tétée (dans l'ancienne étable) :

- Murs en parpaings crépis.
- Bardage à claire-voie de 1 m de haut.
- Toiture en fibro-ciment isolée.

Aménagement intérieur

- Stabulation libre : 63 places pour les vaches adultes et les génisses avec :
 - un couloir de distribution de 4,85 m de large,
 - une stalle d'auge bétonnée de 1,80 m,
 - une aire bétonnée de raclage et de paillage de 3,50 m,
 - une aire de couchage paillée de 11 à 15 m de profondeur selon la présence ou non de box de vêlage,
 - un couloir arrière de distribution et de paillage de 3,50 m.
- Salle de tétée et partie "logement des veaux" :
 - 13 cases à veaux de 2 places (dimensions : 2,50 m x 1,65 m),
 - 19 places de mères au cornadis de tétée (écartement : 1,25 m).



Insertion paysagère

- Toiture en fibro-ciment de teinte naturelle.
- Stabulation libre entièrement en bois avec intégration très réussie dans le paysage (photo page 1).



Le confort des animaux

- Aire d'exercice : 4,00 m² par vache.
- Aire paillée : 7,50 m² par génisse et 10,20 m² par vache dont 6 box de vèlages de 20 m² (4 m x 5,00 m).
- Maîtrise de l'ambiance :
 - Dans la stabulation libre :
 - Ventilation assurée par le bardage à claire-voie, la faîtière ouverte pare-vent (ouverture : 20 à 28 cm) et les écailles en toiture.
 - Éclairage grâce aux translucides en toiture (110 m²) et sur les longs-pans (35 m²).
 - Dans la salle de tétée et les cases à veaux :
 - Bardage à claire-voie de 0,80 m de haut (côté Ouest) protégé par un volet déflecteur réglable (photo 6).
 - 2 cheminées rectangulaires avec chapeau (60 cm x 40 cm) au point haut.
- Abreuvement du troupeau
 - Abreuvoirs à palette fixés sur chaque poteau au niveau des cornadis (circuit d'eau antigel).



Écailles et faîtière ouverte en toiture.



Stabulation libre : les box de vèlages et le couloir arrière.



Salle de tétée : les cases à veaux et les volets déflecteurs réglables.

Le travail des éleveurs

- Alimentation (foin et enrubannage distribués) : 1/2 h par jour.
- Raclage au tracteur et paillage mécanisé de la stabulation libre : 1 h tous les 2 jours.
- Tétée des veaux : 1 h par tétée à 2 personnes.
- Paillage des cases effectué pendant la tétée.
- Curage des cases à veaux en enfilade à la fourche arrière (3 h par curage).
- Curage de l'aire paillée 2 fois par an en fin d'hiver et à l'automne (1 jour par curage).
- Nombreux passages d'homme et couloir de service arrière utilisé pour la circulation des animaux.



Le curage des cases à veaux en enfilade.

La gestion des effluents

- Fumier des cases à veaux stocké dans la fumière existante.
- Récupération du purin des cases à veaux par caniveau avec grille.
- Fumier de l'aire paillée stocké au champ (épandage hivernal sur les prairies).
- Fumier du raclage stocké sur la fumière.

Les coûts du bâtiment

• Estimation du coût global (2007) : 148 500 € HT, soit 2 350 € par vache et sa suite, répartis comme suit :

- Stabulation libre : 128 000 € HT (86 %)
- Salle de tétée + cases : 20 500 € HT (14 %).

Autre présentation des coûts des postes de dépenses :

- Terrassement et empierrement : 8 300 €
- Charpente-Bardage-Portails : 77 400 €
- Maçonnerie : 32 300 €
- Tubulaires : 23 400 €
- Électricité / Plomberie : 7 100 €
- À noter la part d'autoconstruction : 1 650 heures pour l'ensemble des travaux, excepté terrassement, charpente et électricité.
- Coût de fonctionnement indicatif : 40 à 45 tonnes de paille par an (32 à 35 tonnes pour la stabulation libre pour une durée d'hivernage de 4,5 mois et 8 à 10 tonnes pour les cases à veaux).



Commentaires des éleveurs

Après 6 mois d'utilisation (mise en service en novembre 2007), la stabulation libre nous satisfait pleinement :

- d'une part aux niveaux des conditions d'ambiance (température, aération, éclairage) et de confort des animaux,
- d'autre part aux niveaux de sa fonctionnalité (alimentation, raclage, paillage et surveillance des animaux) et de sa polyvalence (en cas de production de quelques broutards).

Il en va de même pour la salle de tétée et pour les cases à veaux aménagées dans la vieille étable. L'ambiance y semble bonne au vu du comportement des veaux. Le curage des cases à la fourche arrière du tracteur est facile à faire et nous épargne beaucoup de temps et de peine. Au total, notre travail d'astreinte journalier a été réduit de 3 heures (5 h au lieu de 8 h) avec ces nouvelles installations.

Si c'était à refaire...

En plus des nombreux passages d'homme que nous avons installés, un couloir sur toute la profondeur de la stabulation, côté Nord, nous éviterait de sortir par mauvais temps pour rejoindre les couloirs d'alimentation et de service.

Avis des conseillers bâtiments

Points forts :

- La stabulation libre est fonctionnelle pour les éleveurs (mécanisation, circulation dans les lots, sécurité) et confortable et saine pour les animaux (bonne ventilation et bon éclairage naturel).
- La salle de tétée a été aménagée à un coût très raisonnable (300 € par vache + veau) pour une bonne fonctionnalité (paillage et curage notamment).
- La présence d'une aire bétonnée de raclage qui limite la consommation de paille.
- L'insertion paysagère est très réussie.

Points limitants :

- Le coût élevé de la stabulation libre (plus de 2 000 € par vache logée) du fait du surdimensionnement de l'aire de vie et du couloir de service (mais utile pour le travail et la circulation des animaux).
- La ventilation de la salle de tétée et des cases à veaux gagnerait à être complétée par l'installation de ventilateurs extracteurs dans les cheminées.

Pour en savoir plus...

Cette fiche a été réalisée par **M. Francis ROUSSEAU**

Tél. 05 55 87 09 01 - Email : civo@veausouslamere.com

Comité Interprofessionnel "Veau Sous La Mère" - 1, Boulevard d'Estienne d'Orves - 19100 BRIVE

Avec le concours de Damien LAUPRETRE (Conseiller Bâtiments Chambre d'Agriculture 46)

L'ensemble des fiches du réseau est consultable et téléchargeable sur les sites internet de

- la Chambre Régionale www.midipyrenees.chambagri.fr
- l'Institut de l'Élevage www.inst-elevage.asso.fr

Le réseau des Bâtiments Innovants de Midi-Pyrénées est animé par les Chambres d'Agriculture de la région, le GIE Promotion de l'Élevage et l'Institut de l'Élevage (site de Toulouse).



Décembre 2008